

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 30 septembre 2025**

Nombre de membres :

En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 32

Date de convocation :
24/09/2025

**Date de publication
de la convocation :**
24/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente septembre à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Etaient présents : M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M. LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - Mme BARDIN Isabelle - M. DELATTRE André - M. BLUME Pierre - M. VADOT Thierry - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - Mme COURBET Bénédicte - M. DURANDIN Thierry - Mme WELLENREITER Elisabeth - M. FREGONESE Ludovic - Mme FEGUIRI Christelle - M. BAUDOUIN Ludovic - M. VENTO Romain - Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. PAJOT Frédéric - M. STURM Yves

Absents excusés et représentés : M. BASSOLEIL Hervé (procuration à M. VENTO Romain) - M. SZLATALA-PALLOT Nicolas (procuration à M. DELATTRE André) - Mme PENAUD Nathalie (procuration à M. DURANDIN Thierry) - Mme DEFERT Josette (procuration à Mme VICTOR Catherine) - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie (procuration à M. BLUME Pierre) - M. RACLOT Frédéric (procuration à Mme PERSON-PICARD Bénédicte) - M. RECOUVREUX Christophe (procuration à M. VADOT Thierry) - M. MERGEY Dominique (procuration à M. LONCHAMPT Samuel) - Mme ROMAN Yolaine (procuration à Mme COURBET Bénédicte) - Mme SCANZI Justine (procuration à Mme BARDIN Isabelle)

Absent excusé : M. CADOUOT Christian

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Décision modificative n°1 du budget principal exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération municipale n°003-01-2025 du 28 janvier 2025 adoptant le budget primitif pour 2025,

Vu la présentation de ce dossier à la commission PÔLE RESSOURCES du 16 septembre 2025,

Considérant ce qui suit :

Il est nécessaire d'apporter des modifications aux montants de crédits ouverts pour les chapitres concernés, et ce tout en respectant les équilibres du budget.

Il est ainsi exposé les mouvements afférents au projet de décision modificative :

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT			
CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT	CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT
023	023	Virement à la section d'investissement	- 340 000,00 €	-	-	-	-
011	6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00 €				
012	64131	Rémunération	340 000,00 €				
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			20 000,00 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			0,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT			
CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT	CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT
20	2031	Frais d'études	50 000,00 €	021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 340 000,00 €
21	2128	Autres agencements et aménagements	6 000,00 €				
21	21848	Autres matériels de bureau et mobilier	80 000,00 €				
21	21318	Autres bâtiments publics	- 76 000,00 €	16	1641	Emprunts en euros	1 600 000,00 €
23	2313	Constructions	1 170 000,00 €				
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	30 000,00 €	041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	22 077,49 €
041	2313	Constructions	22 077,49 €				
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			1 282 077,49 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			1 282 077,49 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 27 voix pour et 5 absentions (Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. PAJOT Frédéric - M. STURM Yves) :

-DÉCIDE de procéder aux modifications dont le détail est porté sur les tableaux ci-dessus,

-ADOpte le projet de décision modificative n° 1 pour l'exercice 2025 pour le budget principal telle que présentée,

-AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document ou acte nécessaire à l'application de la présente délibération et leur **DONNE** tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 30 septembre 2025

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Guillaume RUET



Romain VENTO